



PIÈCES AUTOMOBILES PRO

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Beziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 18/10/2024

L.C.R. Echéance le : 30/11/2024

Magasinier : CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.		N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande	
4813037	0165285			Zone Expedition : 03				5552524	
Désignation			N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5552524 DU 18/10/2024 **									
PEUGEOT 208 I 1.2 PureTech 82 - FS609LX									
COMMENTAIRE R.A. : PEUGEOT 208 I 1.2 PureTech 82 - FS609LX									
NUMERO DE COMMANDE :									
KIT DE DISTRIBUTION COMPLET			1654515680 C45F06	1,00	4	182,68	40,00	109,61	109,61
PAPR					4		20,00		-21,92
I:POMPE A EAU PSA			SCH538014710		4	155,37	42,00	90,11	
----- SOUS-TOTAL PIECES -----			87,69						
Pieces en commande ... 1									
CHER CLIENT									
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.									
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS									
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.									
SIL N'EST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT									
Total hors taxe				Montants T.V.A.			Total T.T.C		
PI : 87,69				(4) 20,000			105,23		
MO : 0,00 87,69				87,69					
DIV : 0,00				17,54					

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document N° Client N° Commande
4813037 0165285 5552524

Echéance le : 30/11/2024

18/10/2024 105,23



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.